

– Service Accueil et d'Orientation – SAO - FAC

MISSIONS

- Accueillir, écouter et orienter les personnes sans résidence stable.
- Informer et mettre en place les droits sociaux
- Proposer un accompagnement social global axé prioritairement vers une solution de logement ou d'hébergement adaptée

PUBLIC

- Toute personne sans résidence stable depuis plus de 3 mois en Eure-et-Loir

ACCOMPAGNEMENT

2 travailleurs sociaux proposant un accompagnement social individuel autour de :

- Ouverture de droits
- Gestion budgétaire
- Accès aux soins
- Insertion professionnelle
- Accès au logement

SERVICE PROPOSES

- Domiciliation postale
- Service de consigne
- Douche

CONTACT

Lundi au jeudi 09h à 12h et 14h à 17h
Le vendredi de 09h à 12h et 14h à 16h30

✉ 12 rue hubert latham
28000 Chartres

☎ 02 37 88 40 06
@ accueil28@fac.asso.fr

MARAUDE - CHARTRES

MISSIONS

- Aller au-devant des personnes isolées
- Etablir et maintenir le lien social
- Répondre à l'urgence et les accompagner vers les structures adaptées
- Effectuer un repérage régulier de la situation du « sans-abrisme » sur l'agglomération.

PUBLIC

- Personnes sans hébergement en détresse sociale nécessitant une prise en charge en urgence sur Dreux et son agglomération.

FONCTIONNEMENT

- Sollicitation de la maraude en composant le 115
- Les tournées se font sur agglomération chartraine chaque soir de l'année par les professionnels du service, en alternance avec les Restos du Cœur, la Croix Rouge Française.
- Admission pour une place d'hébergement en composant le 115.

ACCOMPAGNEMENT

- Distribution alimentaire effectuée par la même équipe éducative que celle du CHU, en complémentarité avec la Croix Rouge Française et les Restos du Cœur.

CONTACT

- 📞 02 37 88 40 06 ou 115
- ✉ accueil28@fac.asso.fr

FOYER ACCUEIL CHARTRAIN- CENTRE HÉBERGEMENT D'URGENCE – CHU

STRUCTURE

URGENCE

MISSIONS

- Proposer une mise à l'abri
- Rompre l'isolement

PUBLIC

Personnes sans hébergement en détresse sociale, avec ou sans ressources nécessitant une prise en charge en urgence sur l'ensemble du département.

CRITERES D'ADMISSION

- ✓ Avoir composé le 115

CONDITION D'HEBERGEMENT

Colocation

CAPACITE D'ACCUEIL

87 places inconditionnelles en hébergement collectif toute l'année

ACCOMPAGNEMENT

- Accès aux droits
- Accès aux soins
- Emploi/Formation

Travailleurs sociaux en charge du collectif / 2,5 veilleurs
Bénévoles

SERVICE PROPOSES

- Séjour à la nuitée ou contractualisé (scolaires, familles et travailleurs).
- Appartements partagés avec sanitaires privatifs.
- Repas collectifs matin et soir.

PARTICIPATION FINANCIERE

- 25 % des ressources pour des personnes seules ou famille de moins de 3 personnes
- 20% des ressources pour des familles de 3 personnes avec restauration
- Accueil gratuit si pas de ressource

DUREE DE PRISE EN CHARGE

Contrat d'hébergement renouvelable jusqu'à 18 mois maximum

✉ 12 rue Hubert Latham
28000 CHARTRES

@ accueil28@fac.asso.fr

☎ 115

FOYER ACCUEIL CHARTRAIN - CHRS LATHAM-

STRUCTURE

INSERTION

MISSIONS

- Permettre à la personne d'accéder à un hébergement adapté
- Assurer un accompagnement de proximité
- Favoriser le lien social

PUBLIC

- Personne seule, couple avec ou sans enfant, famille monoparentale

CRITERES D'ADMISSION

- ✓ Etre en situation administrative régulière (au moins un récépissé de 3 mois)
- ✓ Hors demande d'asile
- ✓ Sans obligation de ressource

PROCEDURE ET MODALITE D'ADMISSION

- Demande saisie par un travailleur social sur la plateforme SI-SIAO
- Visite de confirmation d'entrée

CONDITION D'HEBERGEMENT

Verser une caution de 50 euros à l'entrée

CAPACITE D'ACCUEIL

Agrément pour 48 personnes

chambre individuelle avec sanitaire pour deux chambres globalisées ou appartement de 2 chambres individuelles avec sanitaire (en fonction de la situation)

ACCOMPAGNEMENT

- Accès aux droits
- Gestion budgétaire
- Accès aux soins
- Emploi/Formation
- Soutien à la parentalité/ Vie familiale

2 travailleurs sociaux en charge de l'accompagnement individualisé

7 travailleurs sociaux en charge de la vie quotidienne et collective

SERVICES PROPOSES

- Restauration
- Laverie
- Service d'animation

PARTICIPATION FINANCIERE

- 25 % des ressources pour des personnes seules ou famille de moins de 3 personnes
- 20% des ressources pour des familles de 3 personnes avec restauration
- Accueil gratuit si pas de ressource

DUREE DE PRISE EN CHARGE

Contrat d'hébergement renouvelable jusqu'à 18 mois maximum



12 rue Hubert Latham
28000 CHARTRES

@ accueilinsertion@fac.asso.fr



02 37 88 40 00

FOYER ACCUEIL CHARTRAIN **- CHRS FOYER D'INSERTION-**

STRUCTURE

INSERTION

MISSIONS

- Permettre à la personne d'accéder à un hébergement adapté
- Assurer un accompagnement de proximité
- Favoriser le lien social

PUBLIC

- Femmes seules, hommes seuls et couples sans enfants de plus de 18 ans.

CRITERES D'ADMISSION

- ✓ Disposer de ressources
- ✓ Adhérer à l'accompagnement social
- ✓ Être en situation administrative régulière (hors demande d'asile)

PROCEDURE ET MODALITE D'ADMISSION

- Demande saisie par un travailleur social sur la plateforme SI-SIAO
- Entretien et visite
- Commission interne

CONDITION D'HEBERGEMENT

Verser une caution de 100 euros à l'entrée

CAPACITE D'ACCUEIL

23 appartements de type studio (sanitaire et kitchenette)

ACCOMPAGNEMENT

- Accès aux droits
- Vie quotidienne, appropriation du lieu de vie
- Gestion budgétaire
- Accès aux soins
- Emploi/Formation
- Vie familiale lorsque les liens sont rompus

3 travailleurs sociaux en charge de l'accompagnement individualisé et de la vie quotidienne et collective

SERVICES PROPOSES

Service d'animation

PARTICIPATION FINANCIERE

- 15 % des ressources

DUREE DE PRISE EN CHARGE

Contrat d'hébergement renouvelable jusqu'à 18 mois maximum



7 bis rue de la butte celtique
28300 LEVES



accueillevs@fac.asso.fr



02 37 18 30 18

FOYER ACCUEIL CHARTRAIN**- Intermédiation Locative - IML Glissement de bail**

SERVICE

INSERTION

MISSIONS

- Permettre l'accès à un logement du secteur privé.
- Amener le sous-locataire à une gestion autonome en travaillant différents axes (administratif, budgétaire, entretien du logement ...).
- Accompagner le sous-locataire dans l'appropriation du logement et de son environnement.
- Servir d'intermédiaire auprès du bailleur en garantissant le paiement du loyer et une bonne utilisation du logement.

PUBLIC

- Personnes seules ou familles souhaitant intégrer un logement privé.

CRITERE D'ADMISSION

Capacité à aller vers un logement autonome.
Ressources stables et suffisantes.

PROCEDURE ET MODALITE D'ADMISSION

Demande saisie par un travailleur social sur la plateforme SI-SIAO.
Demande évaluée par le référent du service et validée en interne
Recherche selon les besoins et la capacité budgétaire du ménage par le référent auprès des propriétaires privés pour capter un logement adapté

CONDITIONS DE LOCATION

Logements non meublés

CAPACITE D'ACCUEIL

Mesure dans tout le département

ACCOMPAGNEMENT

Rencontres environ tous les 15 jours selon les besoins.

- Accès aux droits
- Appropriation et entretien du lieu de vie
- Gestion budgétaire
- Emploi/Formation

PARTICIPATION FINANCIERE

Correspondant au montant du loyer

DUREE DE PRISE EN CHARGE


Renouvellement du contrat au terme des 6 mois doit être sollicité auprès de la Commission Pédagogique et Sociale du FAC (pour 18 mois maximum).

ACCES PMR

Selon besoins

 7 bis rue de la butte celtique
28300 LEVES

 accueillevs@fac.asso.fr

 02.37.18.30.18

FOYER ACCUEIL CHARTRAIN**- Intermédiation Locative - IML Passerelle**

SERVICE

INSERTION

MISSIONS

- Accompagner le ménage vers l'autonomie dans le logement et à l'intégration dans l'environnement local.

PUBLIC

- Personnes majeures en capacité d'intégrer un logement autonome (bénéficiant d'expériences locatives ou non), en attente d'une attribution dans le parc social et ayant besoin d'un accompagnement social

CRITERE D'ADMISSION

Capacité à aller vers un logement autonome.
Ressources stables et suffisantes.

PROCEDURE ET MODALITE D'ADMISSION

Demande saisie par un travailleur social sur la plateforme SI-SIAO.
Demande évaluée par le référent du service et validée en interne

CONDITIONS DE LOCATION

Logements meublés

CAPACITE D'ACCUEIL

Logements privés du studio au T4 sur Chartres et son agglomération

ACCOMPAGNEMENT

Rencontres environ tous les 15 jours selon les besoins.

- Accès aux droits
- Appropriation et entretien du lieu de vie
- Gestion budgétaire
- Emploi/Formation

PARTICIPATION FINANCIERE

Droit d'entrée de 150€.


Paiement d'une redevance fixe calculée en fonction de la superficie du logement (charges comprises).


DUREE DE PRISE EN CHARGE

Renouvellement du contrat au terme des 6 mois peut être sollicité auprès de la CPS (18 mois maximum).

ACCES PMR

Selon besoins

 7 bis rue de la butte celtique
28300 LEVES

 02.37.18.30.18

@ accueillevés@fac.asso.fr

FOYER ACCUEIL CHARTRAIN **- TREMPLIN -**

SERVICE

INSERTION

- Choisir et s'approprier son logement, attribué par un bailleur social.
- Accompagnement jusqu'au glissement de bail.
- Rendre l'usager comme acteur de son parcours.
- Mettre en place un comité de suivi (COSI) composé de membres de l'office HLM, du Conseil Départemental, de la DDCSPP et du FAC.

PUBLIC

- Personnes ayant connu des ruptures successives au niveau de l'hébergement, du logement, familial...
- Personnes sous-main de justice ou bénéficiant d'une mesure d'accompagnement au budget.

PROCEDURE ET MODALITE D'ADMISSION

- ✓ Demande saisie par un travailleur social sur la plateforme SI-SIAO et accompagnée d'une lettre de motivation du bénéficiaire.
- ✓ Evaluation réalisée par le référent du service.
- ✓ Décision prise par le COSI. En cas d'accord, les attentes sont définies avec le demandeur. Une seule attribution est proposée.
- ✓ Disposer de ressources stables et suffisantes
- ✓ Faire preuve d'une certaine capacité d'autonomie à la gestion locative

CONDITION DE LOCATION

Logements meublés sur le département

ACCOMPAGNEMENT

Accompagnement social global progressif
L'objectif étant d'accompagner vers l'autonomie (glissement de bail sans changement majeur) en respectant le rythme, la stabilité, l'implication et les besoins de la personne.

PARTICIPATION FINANCIERE


A hauteur de 20%

DUREE DE PRISE EN CHARGE


24 mois maximum

ACCES PMR

Selon besoins

 7 bis rue de la butte celtique
28300 LEVES

 accueillevés@fac.asso.fr

 02.37.18.30.18